

Paray, le 06 octobre 2016

Monsieur Laurent REBISCHUNG
Directeur des Ressources Humaines DGSI AF

Objet : Lettre ouverte sur le PDV

Monsieur,

Vos prédécesseurs ont connu les précédents PDV de l'IT, dont celui de 2012 qui a vu partir 150 de nos collègues. Depuis ce départ massif, Laurent Bourianne puis vous-même avez constaté le sous-effectif des équipes informatiques, constat que nous partageons. Un plan d'embauche conséquent a donc été mis en place et nous nous en réjouissons.

Au vu de ce sous-effectif nous nous sommes opposés au PDV actuel. Mais il devait être limité à 49 agents nous disiez-vous, et sur des postes amenés à disparaître du fait de l'évolution des technologies. Or les résultats de la première phase font état de 117 PDV validés à la DGSI. Plus du double de la quantité prévue ! 8% de l'effectif ! Comment résorber le sous-effectif si on laisse partir plus de collègues qu'il n'y a d'embauches ?

Les collègues qui ont fait le choix de partir sont heureux que leurs dossiers soient acceptés. Nous le comprenons et leur souhaitons une bonne continuation. Mais que va-t-il se passer pour nous qui restons ? Qui va assurer le travail réalisé actuellement par les 68 collègues en surnombre sur le PDV ? Ce choix de la direction va accroître le sous-effectif actuel qui est déjà générateur de stress et de tensions au quotidien. Bien sûr les postes de périmètre 2 sont censés être remplacés. Prenez-vous l'engagement de remplacer les 68 départs surnuméraires ? Etes-vous sûr qu'en 6 mois, le passage de relais aura pu se faire entre agents expérimentés et nouveaux entrants ?

Les pires réflexions sont entendues dans les couloirs : « *C'était planifié. Cela sert juste à préparer les coupes sombres d'ISR et de DEVOrga.* ». Nous vous demandons de démentir dès à présent ces rumeurs en annonçant clairement que l'ensemble des collègues partant en PDV et faisant partie de l'ensemble 2 seront remplacés par des agents internes ayant les compétences et l'expérience nécessaires. Si une deuxième phase de PDV devait avoir lieu, nous vous demandons de prendre pour celle-ci les mêmes engagements de remplacement. En aggravant le sous-effectif actuel la direction prendrait la responsabilité de désorganiser les équipes et d'accroître la pression sur les agents.

Nous demandons :

- un plan d'embauche largement plus ambitieux que celui en cours de réalisation notamment du fait du plus grand nombre de départs prévus par le PDV.
- le remplacement de tous les collègues de « l'ensemble 2 » partant en PDV.
- une baisse du taux de sous-traitance pour réaliser en interne les nouveaux projets.
- si d'autres secteurs d'Air France sont en baisse d'activité, un plan de reclassement (avec les formations adéquates) pour les salariéEs volontaires.

Les réponses à ces questions ne concernent pas que les représentants syndicaux mais bien l'ensemble des salariéEs à qui vous devez des réponses.

Dans l'attente de votre retour, veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Les sections SUD Aérien DGSI

SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 01.41.75.20.85 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : sudaf@wanadoo.fr